RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
Canton des COTEAUX DE MOSELLE

VILLE DE MOULINS-LÈS-METZ

Département de la Moselle

Arrondissement de METZ

Nombre des Membres du Conseil Municipal élus : 29

Nombre des Membres en fonction : 29

Nombre des Membres qui ont assisté à la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 23

Convoqués le : 20/09/2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjoints au Maire.
Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Léo KANNY, Madame Monique SCHALLER, Madame Jeannine BILLOTTE, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés :

Etaient absents : Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Farès CHABI, Monsieur Clément CONROUX, Madame Rachel NICOLAS, Madame Vanessa CARRARA

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Marc PINAULT, Adjoint au maire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ.
Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Adjoint au Maire, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI.
Madame Virginie GELLENONCOURT, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann MAUCOURT.
Madame Michelle WIBRATTE, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel SCHALLER.
Madame Valérie BOHR, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Dominique LANCERON.

Secrétaire de séance : Madame Annick CAULIER

=-=-=-=-=-=-=-=-=

POINT 2023-49- Convention de partenariat entre La Ligue contre le cancer – la ville de Moulins-lès-Metz et Moulins-lès-Metz Animations

Rapporteur : Marc PINAULT

La commune de Moulins-lès-Metz s'engage pleinement dans la grande cause nationale de lutte contre le cancer du sein « OCTOBRE ROSE » et dans ce cadre, organisera, le dimanche 22 octobre 2023, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de la Moselle et Moulins-lès-Metz Animations, une marche solidaire et un repas ouvert à tous.

Octobre Rose est une campagne de communication qui œuvre pour les patients et leurs familles au quotidien, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Les dons récoltés au cours de cette manifestation seront reversés de manière directe à la Ligue contre le cancer de la Moselle par le biais de l'association Moulins-lès-Metz Animations.

Afin de promouvoir son animation, la commune de Moulins-lès-Metz utilisera le logo et l'image de la Ligue contre le cancer de la Moselle dans la communication pour l'événement.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

VALIDE la convention ci-annexée entre la Ligue contre le cancer de la Moselle, la commune de Moulins-lès-Metz et l'association Moulins-lès-Metz Animations.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 26/09/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
057-215704875-20230926-2023-49-DCMa-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/09/2023
Affichage : 29/09/2023

Le secrétaire de séance,
Annick CAULIER

Le Maire,
Jean BAUCHEZ

MAIRIE DE MOULINS LES METZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.